

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'ASSOCIATION INDUSTRIELLE DE L'EST DE MONTRÉAL REÇOIT FAVORABLEMENT L'AVIS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE SUR LES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES D'ARSENIC DANS L'EST DE MONTRÉAL EN 2019

Montréal, 23 juillet 2020 - L'Association industrielle de l'Est de Montréal (AIEM) accueille favorablement l'*Avis de la Direction régionale de santé publique sur les émissions atmosphériques d'arsenic dans l'est de Montréal en 2019*, rendu public hier, qui confirme l'amélioration de la qualité de l'air en matière de concentration d'arsenic.

Depuis ses débuts, il y a près de 60 ans, l'AIEM se préoccupe de l'impact des activités industrielles sur l'environnement et tout particulièrement de la qualité de l'air. Elle et ses membres travaillent en collaboration avec les autorités environnementales et sanitaires de façon continue afin de s'assurer du respect des normes et de la saine cohabitation avec la communauté locale. Les derniers résultats démontrent, encore une fois, des efforts consentis par les industries de l'AIEM afin d'améliorer la qualité de l'air et sont un bel encouragement pour les membres à poursuivre leurs efforts de réduction d'émission de polluants.

À propos de l'Association industrielle de l'Est de Montréal

Fondée en 1960 pour la protection de l'environnement, l'Association contribue à l'harmonisation des activités industrielles en milieu urbain. Son mandat est d'offrir à ses membres un lieu d'actions concertées, ainsi que des services et des conseils adaptés à leurs besoins d'amélioration continue dans un milieu urbain en constante évolution. À cet égard, ses champs d'action et ses priorités concernent directement le développement durable, la gestion des risques d'accident industriel majeur, l'interaction avec les services publics et la communauté locale.

- 30 -

Source : Association industrielle de l'Est de Montréal

Renseignements : Dimitri Tsingakis
Directeur général
Association industrielle de l'Est de Montréal
514-645-8111
info@aiem.qc.ca